

La démarche Nationale EcoQuartier

I. Historique et perspectives

septembre 2014



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

www.territoires.gouv.fr

La démarche EcoQuartier entre 2008 et 2013



→Engagement 49 du Grenelle Environnement
 →Lancement du Plan Ville durable en octobre 2008
 →Article 7 de la loi Grenelle 2

1er Appel à projets EcoQuartier
 →160 dossiers candidats reçus au 30 mars 2009
 →27 projets retenus au Palmarès 2009, le 4 novembre 2009
 →Grand Prix 2009 : la ZAC de Bonne de Grenoble

2ème Appel à projets EcoQuartier
 →393 dossiers candidats reçus au 30 mars 2011
 →24 projets retenus au Palmarès 2011, le 19 octobre 2011
 →Double Grand Prix 2011 : L'Union à Roubaix-Tourcoing-Watrelos et Le plateau de Haye à Nancy-Laxou-Maxeville

1ère vague de labellisation
 →1 séminaire inter-experts
 →13 opérations labellisées
 →32 projets retenus au stade « Engagé dans la labellisation »

DES APPELS À PROJETS

La conception d'un EQ a pour objectif de proposer des logements pour tous dans un cadre de vie de qualité, tout en limitant son empreinte écologique. Un EQ doit permettre la diversité des formes urbaines et constituer un levier pour le territoire

Mise en place d'un Comité scientifique

Club National EcoQuartier + Ateliers locaux EcoQuartier

UN CLUB



Mise en place d'un **Comité de Préfiguration** « Vers un label? » (4 séminaires, 100 participants)

Test des premiers outils d'un label sur 15 collectivités du club

TEST D'UN LABEL

Nancy, Laxou, Maxéville

Communauté urbaine

du Grand Nancy

Le plateau de Haye



Double Grand Prix EcoQuartier 2011



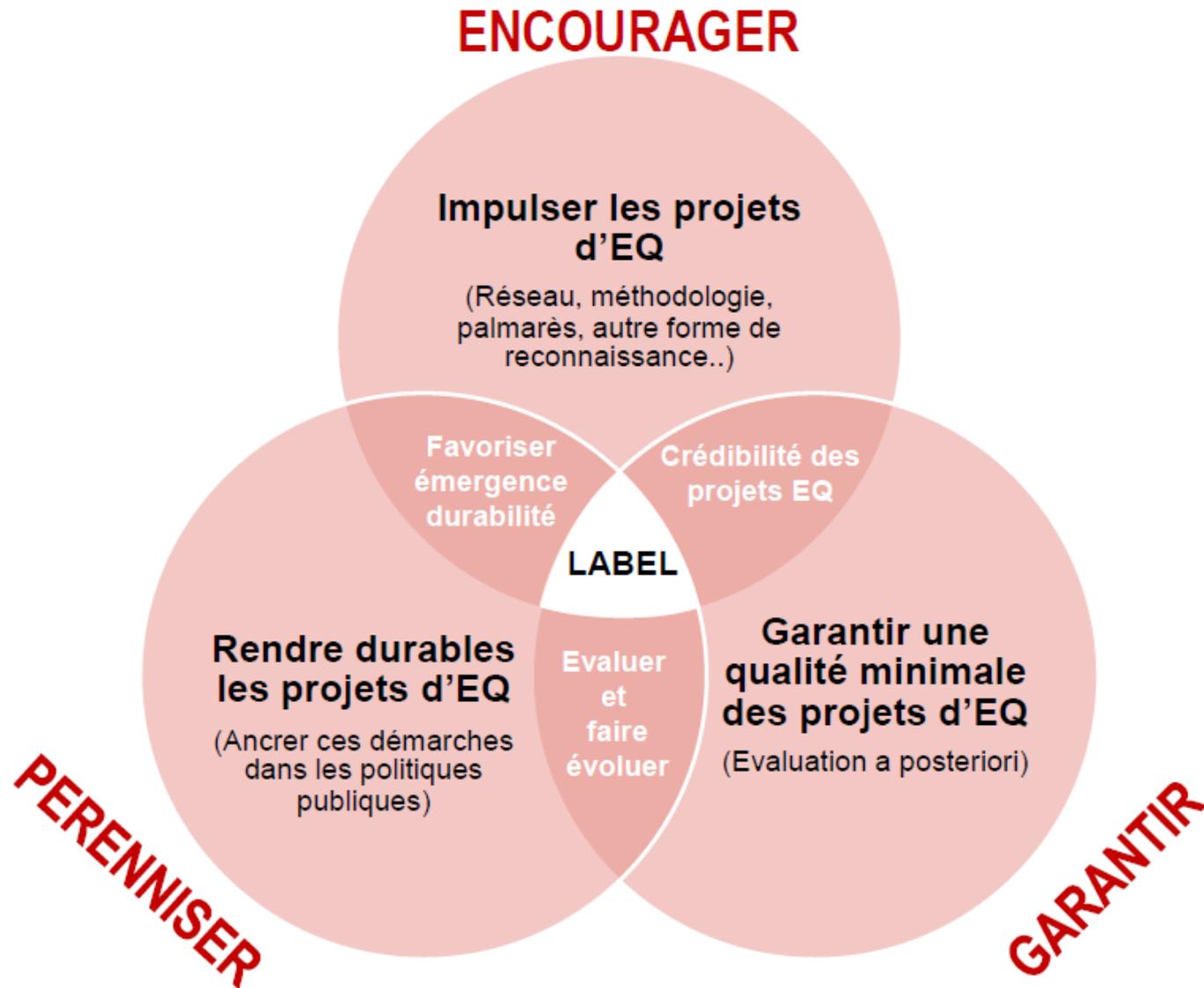
Double Grand Prix EcoQuartier 2011

Roubaix, Tourcoing, Wattrelos *Lille Métropole Communauté* *Urbaine*

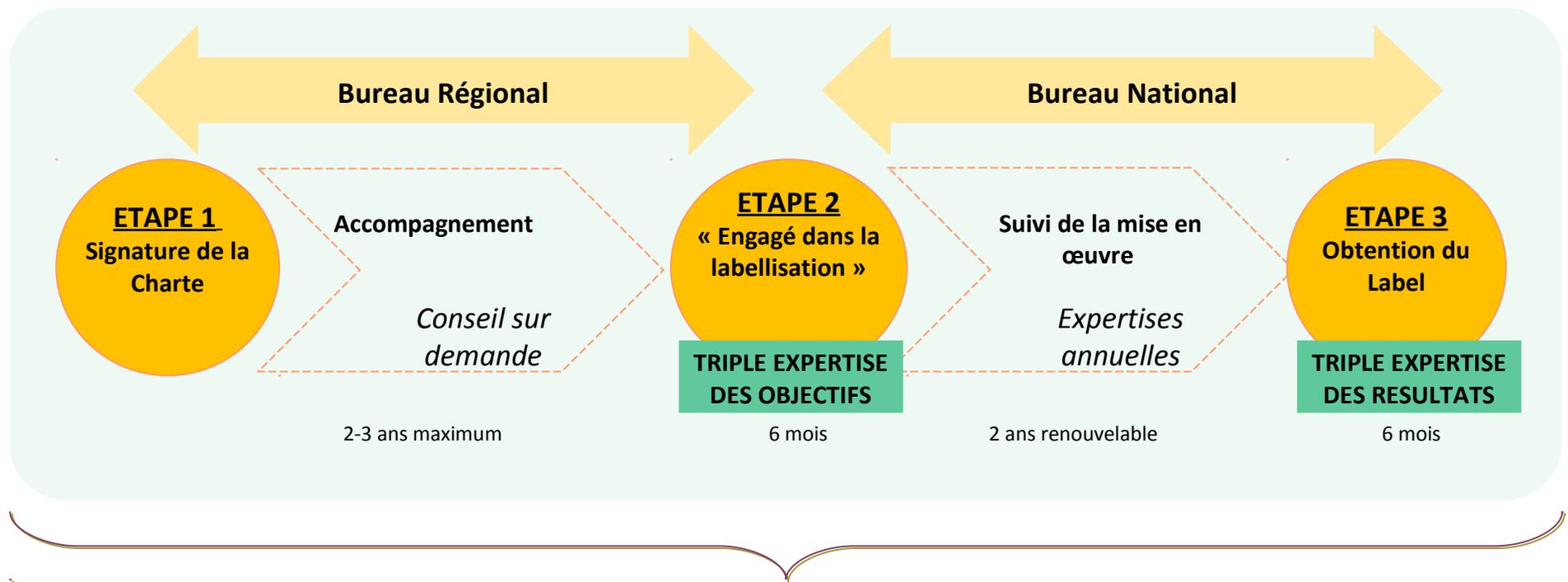
ZAC de L'Union



En 2013 : Un label pour toutes les collectivités



Processus de labellisation – de la Charte au Label



Réseau des collectivités locales signataires de la Charte

Capitalisation de connaissances

Alimentation de l'Observatoire EcoQuartier

La Charte Nationale EcoQuartier

(20 engagements)

Démarche et processus

1 Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire

2 Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie

3 Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement

4 Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception

5 Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues

Cadre de vie et usages

6 Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain

7 Mettre en œuvre les conditions de la mixité sociale et intergénérationnelle, du bien-vivre ensemble et de la solidarité

8 Assurer un cadre de vie sain et sûr

9 Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie

10 Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier

Développement territorial

11 Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire

12 Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances

13 Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts

14 Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile

15 Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants

Préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques

16 Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques

17 Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération

18 Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage

19 Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe

20 Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

Une première vague : des retours d'expériences concrets

Les projets proposés au label (scénario II)



Avancement du projet

Livré depuis plus d'un an

50% < construction < 100%

<p>La Rivière : <u>Cœur de bourg de la rivière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Gestion d'une dent creuse avec inscription des bâtiments dans une logique centre bourg -Mixité sociale et fonctionnelle adaptés au milieu rural -Chaufferie bois avec approvisionnement local 	<p>Hédé Bazouges : <u>Les courtils</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Projet précurseur en milieu rural -Responsabilisation des habitants par le biais de dispositifs individuels -Opération financièrement équilibrée 	<p>Forcalquier : <u>Ecoquartier historique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Réhabilitation d'un quartier historique médiéval -Coopération fructueuse entre le public et le privé -Organisation d'un concours d'idées sur le parti d'aménagement 	<p>Mulouse : <u>Wolf Wagner</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Changement d'image du quartier grâce à une rénovation réussie -Apaisement du quartier par rapport à un passif de violence -Forte implication du bailleur social 	<p>Boulogne : <u>Le trapèze</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Outil innovant de gouvernance associant public et privé (convention tri-partite) -Gestion des eaux et du risque inondation exemplaire -Présence du végétal dans un quartier dense 	<p>Grenoble : <u>ZAC de Bonne</u> ★</p> <ul style="list-style-type: none"> -Démarche d'évaluation -Bilan financier positif -Qualité architecturale et urbaine globale 	<p>Paris : <u>Fréquel-fontarabie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Exemple réussi de renouvellement urbain sur un petit îlot -Performance énergétique réelle (objectifs globalement-atteints) -Prise en compte de la biodiversité en ville
<p>La chapelle sur Erdre : <u>ZAC des perrières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Maintien de corridors écologiques et création de nombreux espaces végétalisés -Capacité d'évolution : densification du projet avec l'arrivée des transports -Démarche d'amélioration continue 	<p>Saint-Pierre : <u>Ravine blanche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Amélioration du cadre de vie du quartier -Développement économique local équilibré et solidaire -Sobriété énergétique 	<p>Grenoble : <u>Bouchayer Viollet</u> ★</p> <ul style="list-style-type: none"> -Changement d'image du quartier : vers plus d'attractivité -Équipements diversifiés permettant de brasser la population -Réhabilitation et valorisation du patrimoine industriel 	<p>Lille : <u>Les rives de la Haute Deule</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Excellence économique et diversifiée -Structuration autour de la valorisation du patrimoine -Mise en valeur de l'eau et de la biodiversité 	<p>Lyon : <u>La Duchère</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Concertation exemplaire et diversifiée -Mise en place d'un espace éphémère pendant les travaux (gestion de la transition par l'appropriation des espaces) -Approche environnementale du projet de renouvellement urbain 	<p>Paris : <u>Claude Bernard</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Démarche exemplaire mise en place par la ville à plusieurs échelles -Mise en place de la phytoremédiation -Travail sur l'intégration de la nature en ville (forêt linéaire, réserve écologique) 	

0 <----- Milieu Rural -----> 2000 <----- Petites Villes -----> 20 000 <----- Villes Moyennes -----> 100 000 <----- Grandes Villes -----> Nombre d'habitants (commune ou EPCI porteur du projet)

★ Projet innovant



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

Label ÉcoQuartier 2013 une dynamique en marche



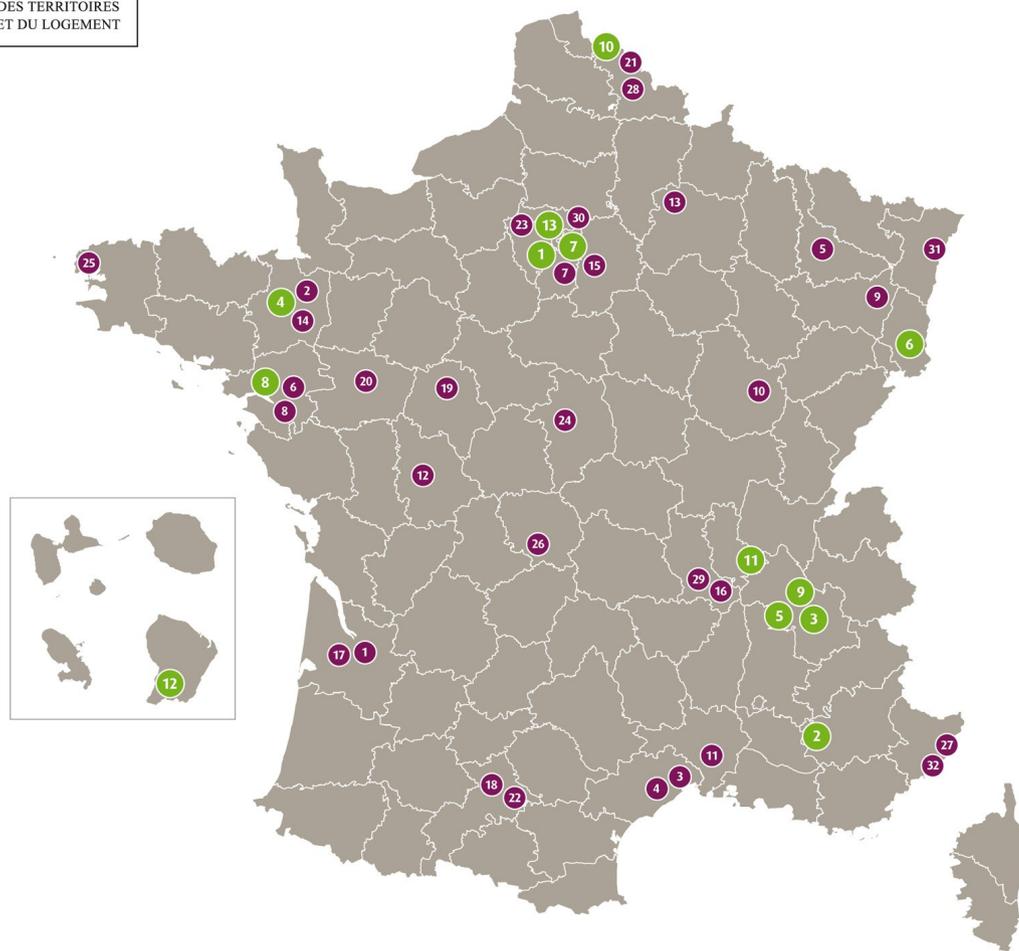
13



32



90 Chartes



● Label national

- 1-Boulogne (Le trapèze)
- 2-Forcaquier (Ecoquartier historique)
- 3-Grenoble (Zac de Bonne)
- 4-Hédé Bazouges (Les Courtils)
- 5-La Rivière (projet de cœur de bourg de la Rivière)
- 6-Mulhouse (Wolf Wagner)
- 7-Paris (Fréquel-fontarabie)
- 8-La Chapelle-sur-Erdre (ZAC des Perrières)
- 9-Grenoble (Bouchayet Viallet)
- 10-Lille (Les Rives de la Haute Deule)
- 11-Lyon (La Duchère)
- 12-Saint-Pierre (Ravine Blanche)
- 13-Paris (Claude Bernard)

● Engagé dans la labellisation

- 17-Pessac (Quartier Arago)
- 18-Blagnac (Andromède)
- 19-Tours (Monconseil)
- 20-Angers (Plateau des Capucins)
- 21-Mons-en-Barœul (Nouveau Mons)
- 22-Balma (Vidaïhlhan)
- 23-Bois-Colombes (Zac Pompidou Le Mignon)
- 24-Bourges (EcoQuartier Baudens)
- 25-Brest (Plateau des Capucins)
- 26-Faux-la-montagne (Four à Pain)
- 27-Rocquebrune (Cap Azur)
- 28-Roubaix-tourcoing-Watrellos (Quartier de l'Union)
- 29-Saint-Chamond (EcoQuartier ZAC des Acières)
- 30-Saint-Ouen (EcoQuartier des Docks)
- 31-Strasbourg (Quartier Danube)
- 32-Cannes (Cannes-Maria)

Une deuxième vague : un engouement confirmé

- **160 projets candidats et 108 dossiers retenus pour participer à la deuxième vague**
- **265 experts mobilisés pour la « triple expertise » : des « clés de lecture » à fournir avant la fin août**
- **Des commissions régionales en septembre**
- **Une commission nationale le 17 octobre et une remise des labels en novembre par la ministre**

.....et le lancement de la troisième vague

- **Une grille portant de façon transversale sur tous les enjeux de la ville durable et qui ne propose pas de modèle**
- **Une grille contextualisable et adaptable**
- **Une grille fondée sur la responsabilisation des collectivités et des citoyens**
- **Un club EcoQuartier lieu d'échange, de débat, de formation, d'enrichissement,**
- **Une inscription dans une démarche consensuelle et une vision partagée de la ville durable**
- **Une justification des stratégies et des choix mis en œuvre par les collectivités**
- **Une valorisation et une reconnaissance régionale, nationale, voire internationale**
- **.....**

Les évaluations sur les 1ères opérations labellisées

Objectif de l'évaluation :

Garantir la qualité des opérations labellisées

Evaluer leur impact sur les politiques nationales

(Annoncer des premiers résultats lors de la conférence internationale sur le climat fin 2015)

Les attendus :

Fournir des rapports scientifiques de suivi-évaluation :

- consommation énergétique, production d'énergie renouvelable, production des déchets, consommation de l'eau potable, bilan carbone, ...),
- Quelle approche urbaine urbaine (densité, diversité des formes urbaines, ...),
- économique (prix de sortie, observatoire des loyers, retombées économiques et emploi, ...),

Fournir une observation capitalisée de la France au regard de la transition écologique.

Évaluation EQ : les grands principes

- **Deux niveaux :**
 - ... pour la collectivité / pour l'état
- **Pas de remise en cause du label**
- **Evaluation d'un quartier en fonctionnement**
 - ... et non de sa conception
- **Contextualisation**
- Mise en place **progressive** d'une **méthodologie nationale** d'évaluation des 20 engagements

- **La force de la démarche fondée sur une « contextualisation » :**
- **Une approche transversale et intégrée qui séduit**
- **Une vision de la ville durable « remontante » qui place le citoyen au centre des débats**
- **Des partenariats qui se multiplient.....et peut-être des labels en Colombie, au Brésil, au Japon, aux USA.....**

Et bientôt un Institut de la Ville Durable

- **Lieu de rencontre des acteurs publics et privés et d'élaboration de la stratégie française sur la ville durable**
- **Lieu d'observation et de capitalisation : un observatoire de la ville durable alimenté par les évaluations des EcoQuartiers – des productions scientifiques**
- **Une structure pour porter le label EcoQuartier**
- **Un Institut avec des relais dans chaque région : bureau régional? Comité technique?....?**

La démarche Nationale EcoQuartier

II. Détails des 20 engagements

septembre 2014



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

www.territoires.gouv.fr